

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 février 2022
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220224-002823-DE
Date de télétransmission : 24/02/2022
Date de réception préfecture : 24/02/2022

GF/EB

N° 002823

Direction Générale
des Services -
Approbation des
nouveaux statuts du
syndicat mixte du
Parc Naturel Régional
du Luberon

Affiché le :

Le mardi 22 février 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 16 février 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale)

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE :

ABSTENTION(S) : 6
CARMINATI Christophe
CELCE Céline
ROLLAND Rémi
RIGOUARD Céline
GIORGETTI Henri
LETTERON Gaëlle

Le conseil municipal est informé que par délibération du 30 novembre 2021 Le comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon a approuvé la révision des ses statuts.

Par courrier du 11 janvier 2022, la Présidente du parc Naturel Régional du Luberon a informé les Maires des communes adhérentes et demandé de saisir leurs assemblées délibérantes qui disposent d'un délai de deux mois pour donner leur avis sur cette révision.

Il est précisé que la révision fait suite à une demande de la Région pour homogénéiser les statuts des syndicats mixtes des parcs naturels régionaux de Provence Alpes Côte d'Azur.

Les évolutions majeures des statuts sont les suivantes :

- Hausse de la représentation de la Région et des Départements au Comité Syndical et au Bureau syndical.
- Renouvellement du Président du Parc après chaque élections régionales et départementales en plus de l'échéance municipale actuellement prévue, et désignation du premier vice-président parmi les conseillers régionaux si le Président ne l'est pas.

- Possibilité pour chaque délégué de détenir deux pouvoirs au lieu d'un.
- Gel de la contribution statutaire de la Région et des Départements à travers la suppression de l'actualisation automatique annuelle.
- Création d'un sixième poste de Vice-Président.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu, les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-20220224-002823-91

Date de télétransmission : 24/02/2022

Date de réception préfecture : 24/02/2022

Approuve, le projet de modification des statuts du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Luberon notifié le 11 janvier 2022,

Autorise, Madame le Maire à accomplir toutes les démarches de nature à exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

